AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

222C1866
FR0000079634-FS0586

19 juillet 2022

Déclarations de franchissement de seuil (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

GECI INTERNATIONAL

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 19 juillet 2022, M. Serge Bitboul a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 juillet 2022, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société XLP Holding[1] qu'il contrôle, le seuil de 15% du capital de la société GECI INTERNATIONAL[2] et détenir, directement et indirectement, 159 899 364 actions GECI INTERNATIONAL représentant 189 813 824 droits de vote, soit 14,94% du capital et 16,99% des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
XLP Holding	152 191 911	14,22	177 284 418	15,87
Serge Bitboul	7 707 453	0,72	12 529 406	1,12
Total Serge Bitboul	**159 899 364**	**14,94**	**189 813 824**	**16,99**

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total d'actions de la société GECI INTERNATIONAL consécutive à une conversion d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles (« ORNAN »).

[1] Société par actions simplifiée (sise 37-39 rue Boissière, 75116 Paris) contrôlée par M. Serge Bitboul.
[2] Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris le 29 mars 2021.
[3] Sur la base d'un capital composé de 1 070 489 636 actions représentant 1 117 301 099 droits de vote (selon le déclarant), en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.